

ETUDES DES CONTRATS

Vous souhaitez vérifier la validité des contrats engageant votre copropriété, vous pensez qu'ils ne sont pas adaptés à vos besoins, nous pouvons intervenir afin de réduire considérablement vos charges.

DOMAINE D' APPLICATION

- Contrats avec les prestataires et fournisseurs.
- Contrats de maintenance et d'entretien.
- Contrat des employés d'immeuble.
- Contrat du syndic.

VERIFICATION ET CONSEIL

- Validité juridique des contrats, éviter les différents pièges et les clauses abusives.
- Validité technique.
- Vérification du contrat par rapport aux besoins, étude des contrats et devis à partir des cahiers des charges existants (conseil de l'adéquation des contrats).
- Proposition de reformulation du contrat en vue d'une renégociation.